

# Éoliennes des Aspres : le vent de la discorde !

**Déferlantes en vue dans le landerneau viticole avec des viticulteurs qui s'opposent au projet et le nouveau président du Syndicat des vignerons qui y est favorable...**

**A**LORS qu'il ne reste plus qu'une semaine avant la fin de l'enquête publique, relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS Parc éolien de Passa, en vue d'un projet d'implantation et d'exploitation d'un parc de six éoliennes sur le territoire de la commune de Passa, des tensions sont palpables entre les partisans favorables à ce projet industriel et leurs opposants.

En effet, c'est vendredi 27 septembre que le commissaire enquêteur, Jacques Zocchetto chargé, depuis le 26 août dernier, par le tribunal administratif de Montpellier de conduire l'enquête publique sur les communes de Passa, Llauro et Fourques, va clôturer les observations du public. Doléances\* qui vont nourrir, dans le rapport transmis aux autorités, ses conclusions dans lesquelles il donne son avis personnel et motivé. Situé sur des terrains boisés et viticoles, sur l'aire des Serres de Sant Lluc, le projet du parc éolien comprend en 2 alignements de 3 éoliennes, 6 aérogénérateurs d'une hauteur hors tout, pale haute à la verticale, de 132 mètres pour 5 d'entre eux et de 152 mètres pour le sixième, ainsi que 2 postes de livraisons pour la connexion au réseau électrique. Avec une puissance annoncée entre 13,8 et 20,4 MW pour une production moyenne estimée à 54 millions de kilowattheures par an, ces éoliennes seraient les plus hautes installées dans les P.-O. dont une, la plus au Sud du parc, jouxte la commune de Vivès. Même si l'objectif de l'État français est d'avoir à l'horizon 2035 un mix énergétique composé de 50 % de nucléaire et de 50 % d'autres sortes d'énergies, principalement renouvelables, dites vertes, le lieu envisagé pour une production énergétique sur la commune de Passa et prochainement sur celle de Fourques qui souhaite le sien, est-il le meilleur endroit au niveau environnemental ?

## Un projet "monstrueux"

C'est ce qui ressort de l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) qui n'est ni favorable, ni défavorable au projet, mais qui vise à améliorer la conception du projet et à permettre la participation du public à l'élaboration des décisions



qui le concerne. Avis qui relève dans sa synthèse : "Ce projet s'implante dans un secteur actuellement vierge de toute éolienne. L'étude n'évalue pas le risque de mitage du paysage. La MRAe relève, de plus, que par sa nature, son échelle et la visibilité de ses installations, le projet induit une modification importante du paysage".

Impact qui insurge les viticulteurs et membres de l'association "Le vent tourne" opposés à ce projet comme Frédérique Vaquer, viticultrice à Tresserres : "C'est monstrueux ce projet, cette implantation va se voir à 20 kilomètres aux alentours ! Il faut savoir que c'est la porte ouverte à une extension plus importante, on ne peut pas implanter une activité industrielle de la sorte sur un site aussi préservé. Cette zone verte doit rester verte, avec son aspect paysager, fruit du travail des paysans qui durant des générations ont façonné ce terroir. De plus les activités agro-touristiques seront affectées et nous risquons un déclassement de l'aire géographique de nos AOC !"



Frédérique Vaquer viticultrice et membre de l'association "Le vent tourne" opposée au projet.

## Un loyer de 7 500 euros par générateur...

Son de cloche différent pour le nouveau président du Syndicat des vignerons et de l'IGP Côtes Catalanes, Laurent Girbau qui, interrogé sur ce projet en tant que président depuis plus de 15 ans de la cave de Passa, a le sentiment que c'est une bataille perdue

d'avance : "Le problème qu'il y a, c'est que certains anti-éoliens ne comprennent pas ma position de responsable d'une collectivité. Si les éoliennes se font, je veux un partenariat. Vous savez, le village de Passa, c'est un tout petit village et quand on rencontre un investisseur prêt à miser plusieurs millions d'euros, ce serait bête de ne pas lui demander un financement pour aider les collectivités et notamment pour la cave de Passa, où j'ai demandé un partenariat. Mais si le projet n'aboutit pas, cela ne me dérange pas du tout, je ne suis pas un anti-éolien et je ne porterai pas de drapeau pour les éoliennes. Pour ou contre les éoliennes, partenariat ou pas partenariat, c'est bien l'État qui a la main dessus et malheureusement, au final, c'est l'État qui tranchera et décidera, et je pense qu'il a déjà décidé".

Comme pour la cave qui a obtenu l'engagement d'une aide financière de Éléments (porteur du projet), pour la conversion bio de 100 à 150 hectares de vignes, les municipalités et collectivités territoriales profitent aussi de cette manne par les taxes perçues qui, dans ce cas, avoisineraient 123 000 € par an (6 150 € le MW/an x par 20 MW) et ce, jusqu'à la fin de l'exploitation, estimée sur 20 ans. Quant au loyer perçu par chaque propriétaire du foncier qui accueille un aérogénérateur, il serait de 7 500 € annuel (2 500 € le MW/an x par 3 MW - chiffres 2017). Sur cette zone qui jadis fut objet de conquêtes militaires, se joue aujourd'hui un autre conflit, celui d'une bataille de raisons rythmées au son "du canon" des euros. À suivre...

Thierry Masdéu

\* Adresse mail du commissaire enquêteur pour envoyer les observations : [Pref-Epeolienpassa@pyrenees-orientales.gouv.fr](mailto:Pref-Epeolienpassa@pyrenees-orientales.gouv.fr)